



**NAMUR
CAPITALE**



Wallonie

Informations notariales

Les Viviers - Immobilière
chaussée de Marche , 398
5100 Jambes

Hôtel de Ville
Aile A – 2ème étage
Esplanade de l'Hôtel de Ville, n°1
5000 Namur

Cellule Procédures préalables :
081/246.547 ou 081/246.505

Accueil général Urbanisme :
du lundi au jeudi : 081/246.347
Fax : 081/246.590
Courriel : infonotaire@ville.namur.be
Accueil général Hôtel de Ville :
081/246.246
Site internet : www.namur.be

Délivré à Namur, le **26 MARS 2026**

INFORMATIONS NOTARIALES

(Art. D.IV.97 du Code du Développement Territorial)

Date de réception de la demande : 06-03-26

V/réf. : /

Référence dossier : Notaires/41485/2026

Votre correspondant-e : V. Baudouin

Maître-s,

En réponse à votre demande d'informations mieux identifiée ci-avant, nous avons l'honneur de vous adresser, au verso de la présente, les informations visées à l'article D.IV.99 §1 du Code du Développement Territorial.

Nous vous informons que notre Département de Gestion Financière vous réclamera prochainement la somme de 100€ pour la délivrance de ces informations conformément à la redevance adoptée par le Conseil communal en sa séance du 14 octobre 2025.

Pour tous renseignements complémentaires en matière de salubrité ou de permis de location, veuillez contacter directement nos collègues du Service Logement au 081/247.246.

Nous vous prions d'agréer, Maître-s, l'assurance de notre parfaite considération.

Pour la Directrice Générale,
Par délégation,
L'agent-e traitant-e délégué-e

V. Baudouin

Pour la Bourgmestre ff,
Par délégation,
L'Echevine,

St. SCAILQUIN

1) Bien situé à NAMUR, Chemin de la Foliette n°10, paraissant cadastré section G n°397L2 et appartenant à - Statut urbanistique du bien : maison (selon cadastre) - Date de construction : entre 1900 et 1918.

Le bien repris ci-dessus est situé:

- 1° - dans un périmètre: "Périmètre d'intérêt paysager"
- en "Zone d'espaces verts, Zone d'habitat" au plan de secteur de NAMUR adopté par Arrêté de l'Exécutif Régional Wallon du 14 mai 1986 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité.
- Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis d'urbanisation.
- Le bien en cause a fait l'objet d'un permis d'urbanisme:

Date	Objet du permis
27-08-02	Construction d'une toiture en pente
05-05-09	Modification du profil du terrain et construction d'un atelier

- Le bien est situé en "Classe C de 0 à 7 log/h, Zone d'espace vert" du Schéma de Développement Communal adopté le 23 avril 2012 par le Conseil Communal.
- Le bien est repris dans le GCU Citadelle (20/06/1935), Plateau inférieur.
- Le bien se situe en zone de risques naturels: contraintes d'éboulements.
- Le bien est repris en Structure écologique principale.
- Le bien est repris en Zones de consultation de la DRIGM l'avis de la Cellule Aménagement-Environnement Régional devra être sollicité.

Commentaire(s) du service technique:

- Zonage: Conserv. Nat. - Sites de grand intérêt biologique Zone Centrale.
- Lidaxes, voir variations possibles du tracé.
- GCU Enseignes - Site touristique protégé.

Informations notariales

2) Bien situé à NAMUR, Chemin de la Foliette n°8, paraissant cadastré section G n°397R2 et appartenant à cadastre) - Date de construction : avant 1850.

- Statut urbanistique du bien : maison (selon

Le bien repris ci-dessus est situé:

1° - dans un périmètre: "Périmètre d'intérêt paysager"

- en "Zone d'espaces verts, Zone d'habitat" au plan de secteur de NAMUR adopté par Arrêté de l'Exécutif Régional Wallon du 14 mai 1986 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité.

- Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis d'urbanisation.

- Le bien en cause a fait l'objet d'un permis d'urbanisme:

Date	Objet du permis
05-05-09	Modification du profil du terrain et construction d'un atelier
29-01-26	Déclaration environnementale : citerne à mazout en cave d'une capacité de 3.000L

- Le bien est situé en "Classe C de 0 à 7 log/h, Zone d'espace vert" du Schéma de Développement Communal adopté le 23 avril 2012 par le Conseil Communal.

- Le bien est repris dans le GCU Citadelle (20/06/1935), Plateau inférieur.

- Le bien se situe en zone de risques naturels: contraintes d'éboulements.

- Le bien est repris en Zones de consultation de la DRIGM l'avis de la Cellule Aménagement-Environnement Régional devra être sollicité.

Commentaire(s) du service technique:

- Zonage: GCU Enseignes - Site touristique protégé.